



Keleier N° 470

FÉVRIER 2021 / Miz Genver

Bulletin mensuel d'information

Les annonces pour le bulletin de février sont à déposer en mairie par courriel [pour le jeudi 18 février](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire

La campagne de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans est en cours. Le centre le plus proche a ouvert le 22 janvier à la salle des Mille Clubs à Landerneau. Vous trouverez la démarche à suivre dans la rubrique Santé page 4.

La commune est officiellement locataire à titre gratuit du château de la Joyeuse Garde, après signature devant notaire, d'une convention avec le Duc de Rohan le 19 janvier dernier.

Le débroussaillage du site et la pose d'une clôture par le centre de formation de Kerliver commencera le 18 février, puis les 10 et 11 mars prochain avant l'installation d'un Eco-pâturage.

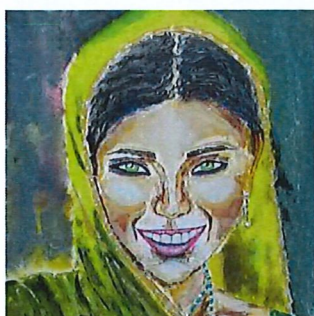


Le stationnement place du château sur le terre-plein à ces dates ne sera pas possible.



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43
Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :
L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi: 9h - 11h



DATES À RETENIR

(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Sam 6/02	Collecte de journaux APE - école G. Brassens
Sam 6/03	Collecte de journaux APE - école G. Brassens
Dim 21/03	Opération crêpes/pains/viennoiserie - école Ste Anne
Ven 26/03	Opération pizzas – JGF Football

Infos pratiques

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi, 8h30-12h15 - 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté de Communes (CCPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- o Secrétariat : 02 98 21 37 67
- o Service environnement : 02 98 21 34 49
- o Pôle Emploi : 3949
- o CPAM : 3646
- o Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliateur de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau

Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau et sont assurées par une équipe pluridisciplinaire (médecin et puéricultrice).

Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives, éveil etc...

Tél 02 98 43 63 97

Email : rpe.interco@enjeuxdefrance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

Tél : 02 98 85 35 33

20, Rue Amédée Belhommet - Landerneau

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau.

Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Santé

Pharmacie RICHARD :

Tél : 02 98 20 28 76

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

7/02	Pupunat	Landivisiau
14/02	La Presqu'île	Plougastel
24/01	Des Halles	Landivisiau
31/01	Jouillat Dutreix	Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le 3237.

Médecins :

Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE

2, route de Rulan (près de l'école Georges Brassens)

Tél 09 83 22 27 27 (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 02 98 20 23 15

2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Masseur-kinésithérapeute : Hubert CASTREC

2, route de Kerhuon 02 98 20 21 82, sur RDV.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.

Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.

Contact : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 4 et 18 février.

Ordures ménagères : jeudis 11 et 25 février.

➤ Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.

➤ Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires du 1^{er} nov. 2020 au 28 fév. 2021 :

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h30

Fermé dimanche et jours fériés.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

	Week-end		Mercredi
6/02	Lot de Rochebrune	3/02	Hameau de la Forge
13/02	Gare	10/02	Keryvonne
20/02	Route de Kerhuon	17/02	Ker Arzel
27/02	Rue de Guébriant	24/02	Croix de La Lieue

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm.** (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes de janvier

Pas de date communiquée

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie).....	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Mardi 18h00 - 19h00
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Mardi 10h30 - 12h00
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)...	Lundi 16h30 - 17h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Entretiens - travaux

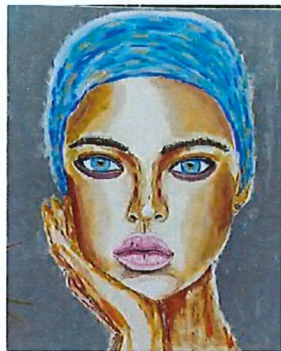
➤ **Travaux pour le passage de la fibre** rue de Keramanach du **jeudi 28 janvier au mardi 9 février**. Pendant cette période, l'accès à la garderie par la rue de Keramanach ne sera pas possible **pendant 3 jours**.

Culture

➤ Le vendredi 8 Janvier, le sculpteur local Gérard Le Hir est venu installer une nouvelle œuvre au lavoir de Kergréac'h. C'est le deuxième lavoir forestois à accueillir son travail. Dans les mois à venir, d'autres sculptures viendront agrémenter les lavoirs de la commune.



➤ Pendant la période de Noël, l'ancienne boulangerie s'était parée de décorations de Noël. Les Forestois ayant appréciés cette démarche, nous souhaitons réitérer l'expérience pour la période de Pâques. Si vous avez des talents de bricoleur, n'hésitez pas à nous envoyer vos œuvres avant le 27 mars afin d'égayer le bourg. Les décors faits par les enfants seront bienvenus.



En attendant, vous pouvez découvrir les tableaux de Michel Uguen aux fenêtres de cet établissement en attendant que les expositions reprennent.

Devoir de Mémoire

Le 4 février 1944, vers 17 H 00, des membres du groupe de résistants GILOUX : Frantz Marcel BOUCHER (19 ans) – Guy RAOUL (24 ans) – André GARREC (21 ans), francs-tireurs et partisans (FTP) sont abattus route de Brest, sur la commune de LA FOREST-LANDERNEAU, après avoir ouvert le feu sur une patrouille allemande qui tentait de les arrêter.

Ils auraient été tués à environ 50 m du pont de l'Etang noir. Ils sortaient d'un chemin de terre situé dans les bois entre l'Elorn et le pont du Fessiou, et débouchaient à l'intersection de la vieille route de St. Divy et de la nationale 12.

Revenant de mission dans les monts d'Arrée, le déplacement du groupe est motivé par le renforcement des effectifs se trouvant à Brest et, avec comme premier objectif de tenter un coup de main sur la Pyrotechnie de Saint Nicolas.

Après avoir contourné Landerneau le groupe se dirige vers Guipavas par la voie la plus directe. Mais, à peine dépassé Landerneau, il tombe sur une patrouille de la Feldgendarmarie qui veut fouiller les valises dont ils sont porteurs. Or, elles contiennent des armes.

Ceux-ci n'ont pas d'hésitation et, bénéficiant de l'effet de surprise, abattent deux allemands. L'un des résistants est blessé mais tous trois parviennent à se replier vers un endroit isolé, une carrière à La Palud, selon certains témoignages. Les renforts ennemis ne tardent pas à localiser les résistants en train de soigner leur blessé, qu'ils n'ont pas voulu abandonner. Le combat s'engage, inégal ; écrasés sous le nombre, les trois F.T.P. succombent.

Une cérémonie aura lieu le 4 février 2021 à l'occasion de la mise en place d'une plaque commémorative sur le pilier du pont du Fessiou. Toutefois, compte tenu de la situation sanitaire, le nombre de participants sera très restreint.



(Eléments mis à disposition par Jean-Paul PAGE Souvenir Français).

Santé

Le centre de vaccination COVID-19 au Mille Clubs est ouvert depuis le 22 janvier, rue du Calvaire à Landerneau. Les personnes de plus de 75 ans sont prioritaires. Une consultation pré-vaccinale est nécessaire chez votre médecin traitant afin de vous voir délivrer un numéro de vaccination AMELI.

Vous pourrez ensuite prendre votre rdv au centre de vaccination. Le cabinet médical s'est organisé en conséquence pour augmenter la capacité de consultations pré-vaccinales.

Prise de rdv pour la vaccination : tél : 02 57 18 00 61 ou <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

Mobilité

Minute sécurité : Quelques chiffres du radar pédagogique à Dour Yan (5/12 au 21/01/21).

On notera 45376 passages de véhicules (965/jours dans les 2 sens).

Une vitesse moyenne	66 km/h
85% des véhicules	76 km/h maxi
Excès de vitesse	34%



Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **février 2005**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de vos cartes d'identité et livret de famille.

Etat-civil

Naissance :

- Lanaë CARRON, le 10 décembre à Landerneau, domiciliée 3, le Reun.
- Lise FÉAT, le 31 décembre à Brest, domiciliée 10, route de l'Elorn.

Publication de mariage :

M. LANCELIN Christophe, chirurgien, 2, Mesguen et Mme LE HIR Gaëlle, infirmière, 2, Mesguen.

Décès :

M. CHARRETEUR Pierre, domicilié 4, Penquer Bras, décédé le 10 janvier 2021.

Urbanisme

Information sur le PLUI :

Depuis le 8 juin 2020, date de mise en application du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il faut faire une déclaration préalable pour les surfaces enrobées supérieures à 40m². Les eaux pluviales doivent rester dans la parcelle.

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- M. GUILLERM Jean Hervé, 12, route du Château, piscine.
- M. LE GALL Jérémy, 19, rue de Verdun, Guipavas, mur de soutènement, 16, coteau de Kergrall.
- M MILIN Yoan, 8, place de Mzdoun, Le Relecq-Kerhuon, mur en parpaing + claustras en aluminium, 8, coteau de Kergrall.

Accords :

- M. PRIGENT Albert, 1, Kerjakez, remplacement de l'ancien revêtement par un enrobé.
- M. GUYON Christophe, 2, place du Château, changement de portail.
- M. BRETON Florian, 87, rue Mathieu Donnart, fermeture du carport, 40, coteau de Kergrall.
- M. PAUL Jean-Noël, Heslein Bihan, ravalement façades et pignons, 1, rue de Kermanac'h.
- M. PETTON Xavier, 9, Gorrequer Huella, ravalement de façades.

Permis de construire

Accords :

- M. et Mme KEROMNES Yann, 2, allée de Keroualin, rénovation et carport.
- M. GENTIL Michel et Mme CALVEZ Éliane, 14 bis, route du Château, extension en RDC + création jardin d'hiver.

Bibliothèque

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Heures d'ouverture modifiés (couvre-feu 18h) :
Mardi & Jeudi **16h00/17h30** - Samedi 10h30/12h30

Abonnement : 20 € / famille / an.

ABONNEZ-VOUS !

ACCESSIBLE A TOUS : rendez-vous sur le catalogue en ligne rassemblant tous les ouvrages en stock ; catalogue que vous pouvez, adhérent ou non, consulter en suivant ce lien : <https://bibliotheque.laforest.bzsh>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher des bénévoles de la bibliothèque lors de leurs permanences ou par mail à l'adresse ci-dessus.

INFORMATION : Le samedi matin, jour de marché, l'accès pour les personnes à mobilité réduite peut se faire par le sens montant de la rue Croix de Mission et en franchissant la chicane mise en place ce jour-là.

École Sainte Anne

Opération : crêpes, viennoiseries, baguettes

L'APEL de l'école Sainte Anne de La Forest Landerneau organise de nouveau cette année son opération « viennoiseries/crêpes » pour vous régaler. Elle aura lieu le **Dimanche 21 Mars 2021**.

Les viennoiseries et pains proviennent de la boulangerie Le Darz à Landerneau, et les crêpes froment et blé noir de la crêperie Cadiou.

La situation sanitaire actuelle nous oblige à nous adapter. Afin de limiter les contacts, les élèves de CM1/CM2 ne viendront pas à votre porte pour prendre vos commandes, comme à l'accoutumée. Ils seront par contre là pour vous livrer (dans le respect des règles sanitaires).

Vous trouverez ci-après le bon de commande à déposer dans la boîte aux lettres de l'école, accompagné de votre règlement (uniquement par chèque à l'ordre de l'Apel Sainte Anne) **pour le Lundi 08 Mars dernier délai**.

Vous pouvez également envoyer votre commande par mail à : apelsteannelaforest@gmail.com, ou par téléphone au 06 14 28 62 68 (après 17h30). Elle ne sera alors validée qu'après réception du chèque dans la boîte aux lettres de l'école. (Merci de noter le nom correspondant à votre commande au dos du chèque).

Nous nous réservons le droit d'annuler cet événement selon l'évolution sanitaire. Vous en serez informés et les chèques seront restitués (car encaissés seulement après le 21 Mars).

C'est une année scolaire de nouveau particulière. Mais il est important de maintenir des événements permettant le financement des activités et sorties des enfants.

Nous vous remercions par avance pour l'investissement que vous apporterez à cette démarche, c'est important pour les enfants, que vous verrez souriants, même sous leur masque, lors du dépôt de votre commande !

Meilleurs vœux à tous, et bon appétit !

Merci pour votre commande ! APEL Ecole Sainte Anne, apelsteannelaforest@gmail.com

(Ci-contre, le bon de commande)

Commande à déposer **pour le Lundi 08 Mars dernier délai**, dans la boîte aux lettres de l'école, accompagnée de son règlement par chèque. Livraison le Dimanche 21 Mars, à votre porte.

Nom, Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

	Prix unit.	Qté	Total
Douzaine de crêpes froment	5 €		
Demi-douzaine de crêpes blé noir	5 €		
Baguettes	1 €		
Croissants	1 €		
Pains au chocolat	1 €		
Total de la commande			

École Georges Brassens

OPERATION RÉCUP' DE JOURNAUX APE ÉCOLE GEORGES BRASSENS



Samedi 6 février de 11h à 12h
Samedi 6 mars de 11h à 12h
Samedi 3 avril de 11h à 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés
sont exclus de la co

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer le mercredi
8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30

Informations, inscriptions et renseignements, auprès de **Jennifer Vignaud**, Responsable Jeunesse.

Tél : 06 10 70 72 48

Mail : vignaud-jennifer@live.fr

Le Programme sera communiqué aux familles inscrites par mail.

Selon le temps, le programme sera adapté et pourra être modifié.

Merci d'indiquer par mail ou par téléphone la présence de votre enfant au foyer.

Opération « Sapin malin » :

Rappel du principe :

Les sapins sont broyés par l'association Relais travail et les usagers récupèrent le broyat afin de l'utiliser dans leur jardin ou potager comme désherbant naturel.

Le 16 janvier dernier, 190 sapins ont été broyés sur l'aire de déchets verts de la Forest-Landerneau et autant de composts dans les jardins.

Un vrai succès : merci à vous !



Vie Associative

Club « Val Elorn »

Toutes les activités du club "Val Elorn" (mouvements générations) sont supprimées jusqu'à la fin des mesures décidées par le gouvernement.

L'assemblée générale est reportée à une date ultérieure.

Joyeuse Garde Forestoise

- Mars 2021 : opération ferraille.
- Sam. 20 mars 2021 : challenge des poucets (Salle omnisport).
- Sam. 19 juin 2021 : fête de l'été au terrain de sports (jeux, exposition de photos...).

Opération pizzas JGF Football :

La JGF section football en partenariat avec les produits du Leck vous propose une opération pizzas.

Les commandes sont à effectuer pour le mercredi 17 mars
Livraison le 26 mars 2021 au terrain des sports à partir de 18h.

Tarifs : 6€ l'unité – 25€ les 5

Reine : Sauce tomate, fromage à pizza, jambon, champignons

3 Fromages : Sauce tomate, fromage à pizza, roquefort, fromage de chèvre, crème, origan

Savojarde : Sauce tomate, fromage à pizza, pommes de terre, lardons, reblochon, crème oignon, origan

Orientale : Sauce tomate, fromage à pizza, poivron, merguez, chorizo, oignon, origan

Bretonne : Sauce tomate, fromage à pizza, pommes de terre, andouille, lardons

Végétarienne : Sauce tomate, courgettes, tomates fraîches, fromage frais ail et fines herbes, œuf

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Commande à déposer pour le 17 mars, au 16 route du château à LA FOREST LANDERNEAU avec le règlement.

Règlements : Chèque Espèces

Annonces

- Vends Vélo Femme Blanc marque GIANT, bon état (peu utilisé).
Prix intéressant. Contact : 06 03 33 84 54.
- Urgent : recherche terrain ou maison sur la commune.
Contact : 06 63 67 43 53.
- HAPPY, jeune chat gris foncé (chartreux) disparu depuis le 10 janvier. Câlin, très sociable.
Tél : 06 63 95 29 06
- Nous avons perdu la boîte à histoires de notre fils entre La Forest Landerneau et Landerneau D233 (un peu avant Noël). Il s'agit d'un gros cube avec des faces de différentes couleurs et représentant différentes formes auquel notre fils est très attaché.
Si vous l'avez trouvée, vous pouvez nous joindre au 06.13.67.00.86 (récompense).
- A vendre : lit pliant en métal noir avec sommier incorporé (lattes bois), 140x90, bon état. 30 €.
Tél : 02 98 20 28 87
- **Le Groupe Scolaire "Les 2 Rives"** de Landerneau vous invite à participer à **UN ACCUEIL PERSONNALISÉ à partir du 5 Février sur inscription : www.les-2-rives.fr**
- du Collège et Lycée St Sébastien, 4 rue Hervé De Guébriant, Landerneau,



- du Lycée St Joseph, Route de Pencran, Landerneau.
Pour tous renseignements : 02 98 85 12 55

➤ **Collège public Camille Vallaux** **(3, Rue Jean Zay - Le Relecq-Kerhuon)**

La Principale du collège, confirme qu'en raison de la crise sanitaire, les portes ouvertes des établissements scolaires sont proscrites.

Le collège peut cependant recevoir sur RDV chaque famille qui le souhaite pour une visite de l'établissement. Il suffit de contacter le secrétariat au 02 98 28 04 49.

Prochainement, vous pourrez également découvrir le collège en virtuel sur le site Internet du collège : <https://www.college-camille-vallaux.ac-rennes.fr/>

- **L'accueil de loisirs de St-Divy La Forest Landerneau**, géré par l'association EPAL, recherche des animateurs avec ou sans BAFA pour les mercredis et les vacances scolaires. Animations auprès d'un public de 2 ans et 1/2 à 12 ans.

CV + lettre de motivation à adresser à Solenn HAMON par mail à saint-divy@epal.asso.fr

Contact et renseignements :

ALSH St Divy/La Forest-Landerneau
07 69 84 43 06

<http://saint-Divy.wixsite.com/alsh-SDLF>



Fédération Départementale
Des Chasseurs du Finistère

Dans le courant du mois de février se déroulera une chasse administrative sur notre commune.

Souvent mal comprise, la pratique de la chasse est très souvent décriée, pourtant, la chasse et les chasseurs **participent à la mise en valeur du patrimoine cynégétique**, à la **protection** et à la **gestion de la faune sauvage** ainsi que de **ses habitats**.

Son objectif est simple :

Le maintien de l'Équilibre Agro-Sylvo-Cynégétique (EASC).

Il s'agit de maintenir une situation où ni la faune sauvage, ni les activités de productions ne s'entravent les unes les autres.

L'homme ayant, depuis longtemps, étendu son influence sur l'ensemble du territoire national, il est rare que la faune sauvage évolue au sein de territoires non-anthropisés. Si la présence d'une faune variée est indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes, et appréciée par tous les admirateurs de nature, elle devient problématique dans le cas de dégâts excessifs aux cultures, aux élevages, aux plantations, aux biens et aux personnes.



L'EASC contribue à la gestion durable du patrimoine faunistique et de ses habitats, elle-même considérée comme d'intérêt général.

De par ses activités, la chasse et donc le chasseur, participe au maintien de cette EASC.

Mais comment ?

Explication :

Par leurs connaissances fines du terrain et par l'importance des surfaces concernées, **les acteurs cynégétiques (chasseurs, sociétés de chasse) sont d'excellentes et efficaces sentinelles de la nature**. Le maillage du réseau cynégétique, à la fois dense et étendu, permet une connaissance rapide et solide de l'état des populations de la faune chassable. Cette connaissance permet maîtriser l'expansion de certaines espèces pouvant porter atteinte à la sécurité publique (collisions routières, maladies, etc.) et économique, telle que les dégâts causés aux cultures agricoles.

Seule la chasse permet aujourd'hui de contrôler certaines espèces comme le sanglier, le chevreuil, le cerf, le ragondin (et d'autres encore).

Néanmoins, certaines zones du territoire sont difficilement chassables dû à la proximité des habitations ou des axes routiers. De ce fait, face aux atteintes qui peuvent être causées par la faune sauvage, du fait des grosses densités de population d'animaux dans certains espaces comme, par exemple, la concentration de sangliers. Le préfet décide de la mise en place de battues administratives organisée par un Lieutenant de louveterie.

Ce dernier est nommé par le préfet comme auxiliaire de l'État mais aussi conseiller technique de l'administration, pour les problèmes de gestion de la faune sauvage. L'intervention prévue dans le secteur de Coat Mez, propriété du Conseil Départemental, permettra donc une régulation du sanglier. Dans l'intérêt général, au nom duquel il agit, il est investi de faculté particulière, comme le droit de faire des battues sur les propriétés privées. On comprend alors l'intérêt de la gestion cynégétique et c'est pourquoi, les chasseurs sont des acteurs incontournables de la biodiversité ordinaire.

Nous vous remercions pour votre compréhension.